

OLIVIER B.

**Chargé de Mission Parcs Naturels Régionaux
Conseil Régional du Limousin (Limoges)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'ai un rôle d'appui technique, de conseil, d'instruction des dossiers de financements des parcs naturels régionaux (financements par les Régions, par l'Europe). Je participe à la définition, à la mise en œuvre d'une politique régionale en direction des Parcs naturels régionaux mais aussi à l'élaboration des politiques territoriales de la Région.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Mon parcours a été le suivant :

- 1997 : Licence parcours Aménagement Développement Territorial, Pau.
- 1998 : Maîtrise (Master 1) Aménagement et Développement Territorial, Pau.
- 1999 : Service militaire.
- 2000 : DESS (Master 2) Aménagement et Développement Transfrontalier de la Montagne, Université de Toulouse le Mirail, Centre universitaire de l'Ariège.
- 2001 à 2004 : Agent de développement local, Communauté de Communes du Pays de Saugues (43).
- 2004-2005 : Obtention du concours d'ingénieur territorial, puis Directeur de la Communauté de Communes du Pays de Saugues (43).
- 2006 à 2010 : Chargé de Mission "Accueil de nouvelles populations", Conseil Régional du Limousin.
- Depuis 2011 : Chargé de Mission "Parcs Naturels Régionaux", Conseil Régional du Limousin.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Ce parcours m'a apporté une formation pluridisciplinaire me permettant de travailler en transversalité avec de multiples acteurs et partenaires. Durant cette formation, l'équilibre entre les apports théoriques et les cas pratiques (techniques d'animation de réunions, mises en situation sur le terrain, interventions de professionnels, stages) a été un atout majeur pour aborder la vie professionnelle avec déjà de l'expérience (en termes de savoir-faire et de savoir-être). J'y ai également acquis une bonne approche territoriale permettant de connaître le fonctionnement des collectivités et des territoires de projet (Pays, PNR, Agglomérations, ...). Le travail en "mode projet" m'a permis d'acquérir des bases solides en termes de diagnostic, d'élaboration de stratégie, de mise en œuvre et de suivi d'actions.